

## Compte-rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 6 janvier 2017

Présents : voir liste d'émargement jointe

Christèle Pyllioen, Danielle Savin, Geneviève Vignerresse Secrétaires

Gilbert Ferrier, en tant que doyen du Conseil, ouvre la séance, fait appel pour nommer une secrétaire de séance. Paulette Emorine se propose et est retenue. Il fait l'appel des conseillers, 28 présents, 5 pouvoirs.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### 1. Election du Maire

Gilbert Ferrier rappelle le vote à bulletin secret et nomme Dominique Sabathier et Florent Martin, assesseurs. Il fait appel à candidature à la fonction de Maire.

François Bonnetain se propose et fait part de ses intentions de poursuivre collégialement le travail qui a conduit à la création de la nouvelle commune. L'objectif est de préparer l'avenir pour notre commune, notamment à l'horizon 2020, de maintenir les services à la population en milieu rural et d'être plus représentatif au sein des collectivités grandissantes. Nous devenons la 3<sup>e</sup> commune la plus importante au sein de la communauté de communes du Clunisois dans sa dimension élargie du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

A l'issue du vote, François Bonnetain est élu à la majorité.

### 2. Détermination du nombre d'adjoints

Le Maire rappelle la loi en termes de détermination du nombre d'adjoints et propose la nomination de dix adjoints et un conseiller délégué afin que chacun des précédents adjoints des quatre communes élus en 2014 puissent poursuivre son mandat.

Après en avoir délibéré, les membres présents, à l'unanimité, décident de nommer dix adjoints et un conseiller délégué.

### 3. Election des adjoints

Le Maire propose Paulette Emorine à la fonction de 1<sup>er</sup> adjoint et fait appel à candidature.

Les délégations à cette fonction sont : administration communication, finances, affaires sociales

A l'issue du vote, Paulette Emorine est élue à la majorité.

Le Maire propose Denise Delhomme à la fonction de 2<sup>e</sup> adjoint et fait appel à candidature.

Les délégations à cette fonction sont : patrimoine bâti, finances, affaires sociales

A l'issue du vote, Denise Delhomme est élue à la majorité.

Le Maire propose Jean-Pierre Desgeorges à la fonction de 3<sup>e</sup> adjoint et fait appel à candidature.

Les délégations à cette fonction sont : voirie, forêts, finances, service technique

A l'issue du vote, Jean-Pierre Desgeorges est élu à la majorité.

Le Maire propose Dominique Sabathier à la fonction de 4<sup>e</sup> adjoint et fait appel à candidature.

Les délégations à cette fonction sont : administration communication, finances, affaires sociales

A l'issue du vote, Dominique Sabathier est élue à la majorité.

Le Maire propose Laurent Engel à la fonction de 5<sup>e</sup> adjoint et fait appel à candidature.

Les délégations à cette fonction sont : patrimoine bâti, finances

A l'issue du vote, Laurent Engel est élu à la majorité.

Le Maire propose Eric Dorin-Blanchard à la fonction de 6<sup>e</sup> adjoint et fait appel à candidature.

Les délégations à cette fonction sont : patrimoine bâti, service technique, voirie, forêt  
A l'issue du vote, Eric Dorin-Blanchard est élu à la majorité.

Le Maire propose Isabelle Coluni à la fonction de 7e adjoint et fait appel à candidature.  
Les délégations à cette fonction sont : espaces verts, environnement  
A l'issue du vote, Isabelle Coluni est élue à la majorité.

Le Maire propose Marceau Biol à la fonction de 8e adjoint et fait appel à candidature.  
Les délégations à cette fonction sont : patrimoine bâti, forêts, espaces verts environnement  
A l'issue du vote, Marceau Biol est élu à la majorité.

Le Maire propose Christian Lafarge à la fonction de 9e adjoint et fait appel à candidature.  
Les délégations à cette fonction sont voirie, service technique, forêts, espaces verts environnement  
A l'issue du vote, Christian Lafarge est élu à la majorité.

Le Maire propose Eric Fleury à la fonction de 10e adjoint et fait appel à candidature.  
Les délégations à cette fonction sont : administration, communication, espaces verts environnement  
A l'issue du vote, Eric Fleury est élu à la majorité.

Le Maire propose Agnès Reboux à la fonction de Conseiller délégué et fait appel à candidature.  
Les délégations à cette fonction sont : espaces verts environnement, affaires sociales  
A l'issue du vote, Agnès Reboux est élue à la majorité.

#### **4. Délibération pour détermination des indemnités**

Le Maire rappelle que comme nous nous y étions engagés, l'enveloppe indemnitaire doit rester la même. Aussi propose-t-il au vote

- Pour les 4 maires délégués de retenir l'indemnité due à ce titre et à hauteur de
  - . François Bonnetain 17 % de l'indice 1015 de la Fonction Publique
  - . Paulette Emorine 16 % de l'indice 1015 de la Fonction Publique
  - . Denise Delhomme 16 % de l'indice 1015 de la Fonction Publique
  - . Jean-Pierre Desgeorges 12 % de l'indice 1015 de la Fonction Publique

Après en avoir délibéré, ces indemnités sont votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal

- Pour les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> adjoints (ex 1<sup>er</sup> adjoints des 4 communes)  
Dominique Sabathier, Laurent Engel, Eric Dorin-Blanchard 5,60 % de l'indice 1015

Après en avoir délibéré, ces indemnités sont votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal

- Pour le 7<sup>e</sup> adjoint, Isabelle Coluni, pour des contraintes professionnelles souhaitant ne recueillir qu'une seule délégation, et en accord avec elle, 2,50 % de l'indice 1015

Après en avoir délibéré, cette indemnité est votée à l'unanimité par les membres du conseil municipal

- Pour les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> adjoints (ex 2<sup>e</sup> adjoints des 4 communes)  
Marceau Biol, Christian Lafarge, Eric Fleury 3,17 % de l'indice 1015

Après en avoir délibéré, ces indemnités sont votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal

- Pour le conseiller délégué, Agnès Reboux, 2,50 % de l'indice 1015  
Après en avoir délibéré, ces indemnités sont votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal

#### **5. Composition officielle des commissions**

Le Maire rappelle les commissions créées lors de l'établissement de la charte, commissions au nombre de 6 qui se sont réunies au courant du 2<sup>e</sup> semestre 2016.

La composition de chacune de ces commissions est revue et se compose dorénavant selon le tableau joint en annexe.

#### **6. Désignation des délégués aux différents organismes**

Le Maire reprend les différents syndicats dans lesquels la commune est représentée.

Pour ce qui est de la communauté de communes, suite à son extension, la loi prévoit pour la représentation de notre commune, et ce jusqu'en 2020, 5 représentants qui sont, de droit, ceux précédemment élus en tant que titulaires, à savoir François Bonnetain, Dominique Sabathier, Paulette Emorine, Denise Delhomme, Jean-Pierre Desgeorges.

Pour le SIVU de l'Ouest Clunisois, il sera procédé ultérieurement au vote, le sujet doit être débattu lors d'un prochain conseil syndical

Pour le SIVOS de la Gande, il a été décidé en conseil syndical que tous les représentants précédemment élus restent les mêmes, et que Donzy doit nommer 2 représentants

Pour le SIVOS du collège, celui-ci est dissous en 2017

Pour les autres syndicats, le nombre de représentants varie en fonction du syndicat  
Les représentants sont repris dans le tableau ci-joint

#### **7. Questions diverses**

Compte-tenu des délibérations et autres votes obligatoires en début de mandat, la prochaine réunion est programmée le 26 janvier 2017 à 20 h 30 à Vitry.

Le Maire propose que les convocations soient adressées par mail. Cette proposition est acceptée.

En termes d'organisation et notamment en début de cette année, les commissions devront se réunir rapidement afin d'envisager les travaux à venir, de les prioriser pour définir le budget.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30.

Le Maire,  
François Bonnetain